

En ce qui concerne la France et la Suisse, et en laissant de côté les cas rares où quelques individus se montrent au voisinage des jardins, on constate que le *Polemonium caeruleum* n'est vraiment naturalisé que dans quelques localités du département du Doubs, des cantons de Neuchâtel et de Bâle, notamment à Mauron, Fuans, entre le Villers et les Bassots, Morteau, Fort de Joux, Sainte-Croix, Val-de-Travers, sur les bords de la Reuse, près de Fleurier, Motiers, la Brévine, et enfin sur les bords de la Birse et du Birsec. On ne cite aucune autre colonie dans le reste de la France, non plus qu'en Italie et en Espagne.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture d'une notice biographique sur notre regretté collègue, M. Vuelliot, par le D^r Antoine Magnin. Cette notice sera imprimée dans le tome XVII de nos Annales.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1890

PRÉSIDENCE DE M. KIEFFER.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Figures de champignons de la France, peintes par le capitaine Lucand, 13^e fascicule. — Feuilles des jeunes naturalistes; 242, 1890. — Revue de botanique; IV, 22. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France; XII, 10. — Revue bryologique, XVII, 5 et 6. — Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre; 42. — Plante du poste optique de Founassa, dans le Sud-Oranais; étude sur le *Warionia Saharæ*; les Qçour du Sud-Ouest Oranais, par le D^r Ed. Bonnet. (Don de l'auteur.)

COMMUNICATIONS.

M. Nisius Roux fait le récit d'une excursion au col de Charvières, entre Modane et Pralognan (Savoie). Ce mémoire sera imprimé dans le tome XVII de nos Annales.

M. SAINT-LAGER fait remarquer que, d'après les observations de M. Roux, l'*Echinosperrum deflexum*, antérieurement signalé dans la partie supérieure de la vallée de l'Arc, vers Bonneval, Bessans et Lans-le-Bourg, est descendu jusqu'à Modane et à Fourneaux. Cette espèce se distingue de l'*Echin. lappulum* par ses pédoncules réfléchis et par les pointes sur un seul rang qui hérissent le bord des carpelles; elle n'avait pas été observée

en Savoie avant l'année 1884, époque à laquelle M. Alfred Chabert la trouva près de Bonneval en Maurienne. En 1887, Émile Saint-Lager constata sa présence en aval de Bonneval, vers Bessans et Lans-le-Bourg, et aussi en Piémont, dans la vallée d'Aoste et dans quelques-unes des vallées latérales. Les auteurs de Flores italiennes ne l'indiquent qu'en Lombardie et dans l'Apennin modénais. D'autre part, on sait que cette plante existe aussi en quelques localités du Valais, des Grisons, et plus abondamment encore dans les États autrichiens. Elle n'est d'ailleurs pas la seule qui, durant les dernières années, ait franchi les Alpes pour passer du Piémont en Maurienne; on peut citer encore *Gentiana utriculosa* et *Centaurea transalpina*, forme de la *C. nigrescens*. Il y a lieu de croire que l'introduction en Savoie a été faite soit par des transports de fourrages, soit plutôt par les moutons qui, malgré la surveillance des douaniers, sont amenés en nombreuses bandes du Piémont jusque dans les parties supérieures des vallées de l'Arc et de l'Isère.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1890

PRÉSIDENCE DE M. KIEFFER.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Société a reçu :

Bulletin de la Société botanique de France; XXXVII; session extraordinaire à la Rochelle. — Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers; XIX. — Le Règne végétal, publié par la Société botanique de Limoges; I, 11. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône; 436, 1890. — Revue scientifique du Bourbonnais; III, 12.

COMMUNICATIONS.

M. SAINT-LAGER, à l'occasion d'une communication faite par M. G. Rouy à la session extraordinaire de la Société botanique de France à la Rochelle (*Bulletin*, page xv), présente les considérations suivantes sur le polymorphisme de quelques espèces de Buplèvres et particulièrement du *Bupleurum aristatum*.

De 1753 jusqu'en 1825, les botanistes ont réuni sous la déno-

mination commune de *Bupleurum odontites* L. deux formes de Buplèvre :

1° Celle qui avait été décrite et figurée dans les ouvrages de Dalechamps, Colonna, Jean Bauhin, Chabrey, Morison et Plukenet et qu'on savait depuis longtemps exister en Italie, en Espagne, dans le Sud, une partie de l'Ouest et de l'Est de la France, dans les États autrichiens méridionaux ; elle est caractérisée par ses pédicelles floraux courts et presque égaux, par ses involucres aussi longs que les ombellules, par ses involucelles formés de cinq folioles acuminées-aristées, plus longues que les ombellules.

2° Une forme inconnue des anciens botanistes et qu'on a trouvée en plusieurs pays orientaux, Asie Mineure, Palestine, Syrie, Thrace, Macédoine, Grèce d'où elle s'est étendue dans la Sicile et le sud de la Sardaigne ; elle diffère de la forme occidentale par sa tige plus forte, ses rameaux plus étalés, ses pédicelles floraux plus longs et inégaux et enfin par les folioles de l'involucelle plus minces.

Dans les *Beiträge zur Botanik* publiés en 1824-25, Bartling sépara ces deux formes en deux espèces distinctes et, croyant que la diagnose Linnéenne s'appliquait surtout à la plante orientale, il laissa à celle-ci le nom de *Bupleurum odontites* et donna à la forme occidentale celui de *B. aristatum*. Il constata que cette dernière varie beaucoup sous le rapport de la hauteur de la tige (formes *A. elatius* et *B. humile*) et aussi relativement à la longueur des involucres et involucelles. Bartling a oublié de créer les formules *longiinvolutum* et *breviinvolutum* qui auraient exprimé ce dernier rapport. Pour plus de simplicité, il aurait pu nommer *B. aristatum* la forme la plus commune et la plus anciennement connue et se borner à appliquer l'épithète *breviinvolutum* à la forme qui se trouve localisée dans les provinces autrichiennes de l'Adriatique (Istrie, Croatie, Dalmatie), d'où elle s'est propagée dans l'Herzégovine, le Monténégro, la Bosnie et la Serbie.

Il est certain que malgré cette omission, les floristes ont unanimement considéré, de 1825 à 1880, la forme commune à longs involucres et involucelles comme le type de *B. aristatum*. C'est ainsi, par exemple, que dans la *Flora italica* (t. III, p. 146), Bertoloni, après avoir décrit la forme typique *B. aristatum*, mentionne la variété *B. « tenuius, involucris, involucellisque*

brevioribus ». C'est précisément de cette phrase diagnostique que M. Saint-Lager tire la formule abrégée « var. *breviinvolucratum* » qui est certainement préférable à la dénomination insignifiante « var. *B. Gussonii* » employée par Arcangeli dans le *Compendio della flora italiana* (p. 269).

En 1880, M. Lange, ne tenant aucun compte de la tradition établie depuis l'année 1825, c'est-à-dire depuis 55 ans, en ce qui concerne la définition du terme *Bupleurum aristatum*, négligeant de recourir au texte original de l'inventeur de cette expression et se rapportant exclusivement à la figure représentée dans les *Icones floræ germ. et helveticæ* de Reichenbach (tab. 1888, 47) d'après les spécimens cueillis autour de Fiume en Croatie, soutint qu'il fallait réserver à la plante à courts involucre et involucelles la dénomination de *B. aristatum* et il proposa celle de *B. opacum* pour désigner l'espèce à longs involucre et involucelles (*Flora hispanica*, III, p. 171). Cette interprétation a été adoptée par Timbal-Lagrave dans son *Essai monograph. des Bupleurum* et par plusieurs floristes qui ont supposé que le savant auteur de la *Flore d'Espagne* et l'ingénieur monographe toulousain devaient être bien renseignés.

En cette affaire, dit M. Saint-Lager, il y a deux questions qui peuvent être traitées séparément : 1° une question concernant la définition de l'espèce dans le genre *Bupleurum*; 2° une question de nomenclature.

En ce qui regarde la première, il estime que les véritables espèces de Buplèvres ne sont pas aussi nombreuses que le prétendait Timbal-Lagrave, et il fait une revue critique des formes qui composent les groupes *aristatum*, *falcatum*, *stellatum*, *junceum*, *tenuissimum*, *rotundifolium* et *ranunculoides*. Au groupe *aristatum* se rattachent les formes *aristatum* DC., Gr. et Godr. et plerique auctores (*opacum* Lange), *breviinvolucratum* (*aristatum* Lange) et les races orientales *odontites* L. sensu stricto, *glumaceum* et *apiculatum*. Toutefois, il n'espère pas convaincre ses adversaires, mais seulement les botanistes qui, comme lui, acceptent la notion du polymorphisme. Quand il s'agit de la doctrine de l'espèce, on ne peut s'empêcher de penser au vieux proverbe : « Il ne faut pas disputer des goûts et des couleurs. »

Relativement à la question de nomenclature, M. Saint-Lager prouve que Bartling n'a pas fait la distinction sur laquelle s'ap-

puie M. Lange, et invoquant l'usage et l'article 52 des Lois (1), il conclut que la dénomination de *Bupleurum aristatum* doit rester appliquée à la forme la plus anciennement connue et dont l'attribution a été unanimement acceptée par les floristes de 1825 à 1880. C'est à la variété à courts involucres et involucelles qu'il est permis de donner un nouveau nom. Par conséquent, l'expression *Bupleurum opacum* doit être rejetée, par les mêmes motifs que celle de *Globularia Wilkommii* qu'on a voulu substituer à *Gl. vulgaris* Tournefort et Linné. Il n'est pas décent que les formes végétales nouvellement venues usurpent le titre qui appartient aux anciennes espèces. *Antiquis debetur reverentia*.

M. LE PRÉSIDENT annonce que M. le D^r Gabr. Roux vient d'être nommé, à la suite d'un brillant concours, directeur du bureau d'hygiène de la ville de Lyon; il adresse à notre collègue les félicitations de la Société.

Il est ensuite procédé aux élections du Bureau de la Société et des Commissions pour l'année 1891. Sont nommés :

Président	MM. Gabriel Roux.
Vice-Président	Lachmann.
Secrétaire général . .	Meyran.
Secrétaires	Lardière et Lavenir.
Trésorier	Mermod.
Trésorier adjoint. . .	Nisius Roux.
Archiviste	Boullu.

COMMISSIONS.

Comité de publication. . .	MM. Beauvisage, Boullu, St-Lager.
— des finances	Chevalier, Debat, Guillaud.
— des herborisations .	Léon Blanc, Nis. Roux, Vi- viand-Morel.

(1) Art. 52. — Lorsqu'on divise une espèce en deux ou plusieurs espèces, le nom est conservé à la forme qui a été le plus anciennement distinguée.

Pour plus ample information, on consultera le mémoire inséré dans le tome XVII des Annales.

Le Secrétaire général, Gérant : O. MEYRAN.

Lyon. Assoc. typ., rue de la Barre, 12. — F. PLAN, directeur.